



Projet de remplacement de la conduite d'eau potable du Sapet et de création d'une micro-centrale hydroélectrique

Réunion publique d'information sur les phases de travaux



10 avril 2026

Fanny Girard & Davy Chemin (commune)

Antoine Bard (SEVE)

Réunion publique projet du Sapet - Travaux 2026

Avec le soutien de



PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

DOTATION
D'ÉQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX



Hautes-Alpes
le département



Cofinancé par
l'Union européenne

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



10/04/2026

1



Rappel du projet

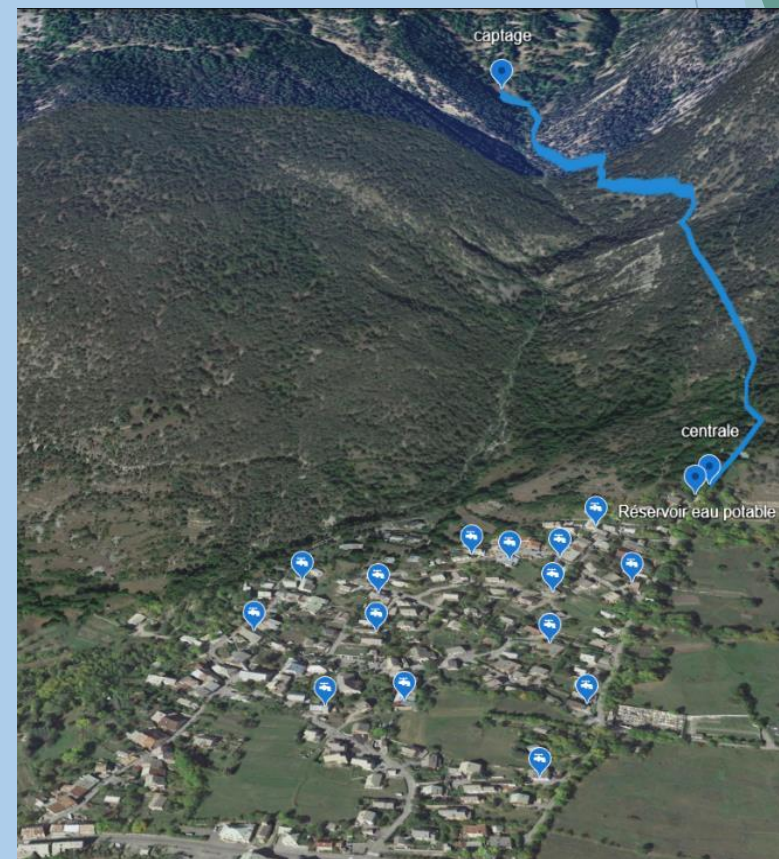
Deux objectifs :

1. Sécuriser l'alimentation en eau potable
→ remplacement d'une conduite ancienne (55 ans)
2. Produire une énergie renouvelable locale
→ grâce à une microcentrale hydroélectrique

Maîtrise d'ouvrage conjointe :

- ▶ La commune, en tant que gestionnaire du réseau d'eau potable
- ▶ La SEVE, au titre de l'autorisation de production hydroélectrique

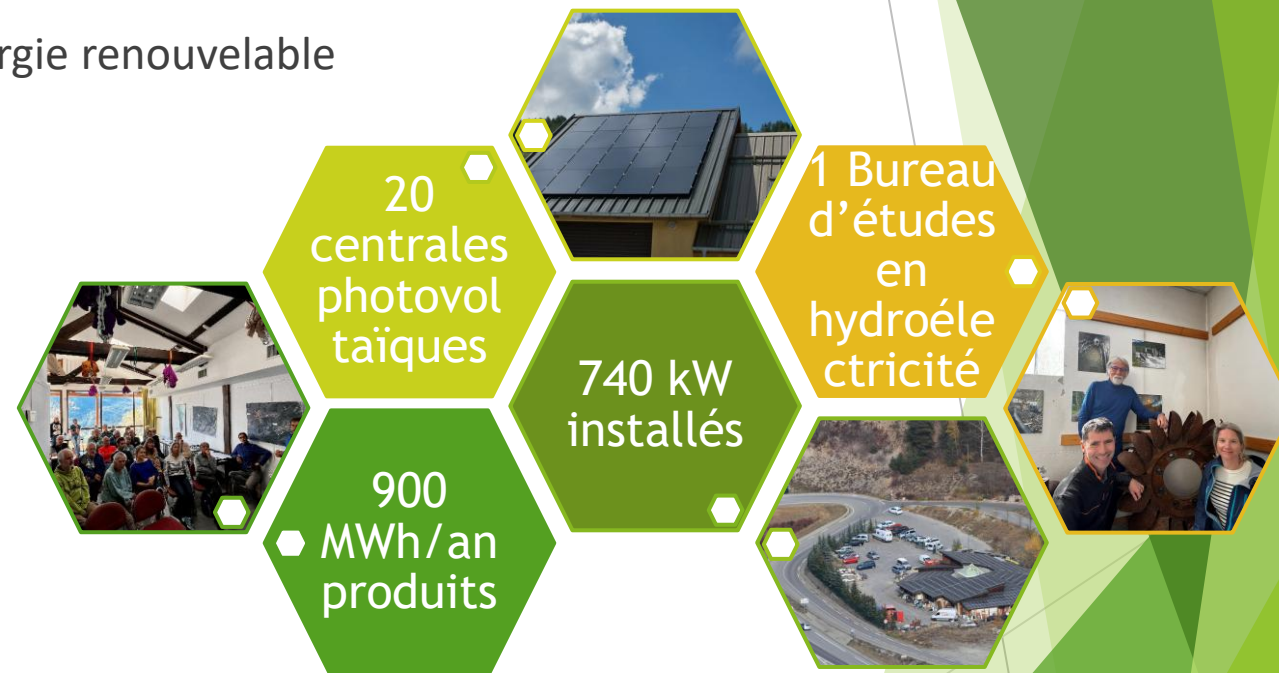
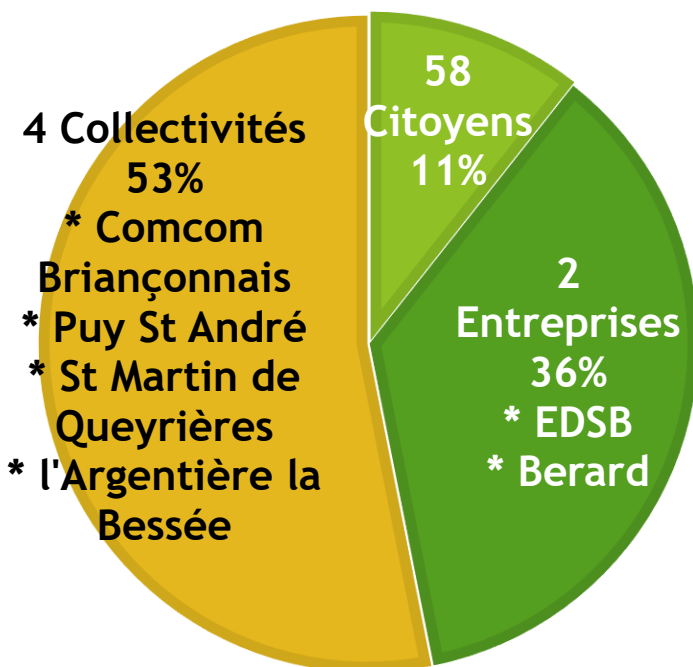
Projet du Sapet à Saint Martin de Queyrières





Présentation SEVE - Soleil Eau Vent Energie

- ▶ Société d'économie mixte réunissant **collectivités territoriales, citoyens et entreprises**
- ▶ **Depuis 2011**, au service de la production d'énergie renouvelable locale et citoyenne dans les Hautes-Alpes



Citoyens : rejoignez la transition énergétique du territoire !



Projet en co-maitrise d'ouvrage : commune + SEVE

Pourquoi ces travaux :

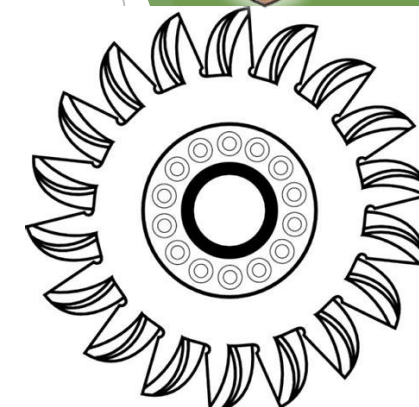
- ▶ Remplacer une conduite vieillissante (55 ans)
- ▶ Réduire les risques de fuite et casse (actuellement conduite mise à nue dans deux secteurs)
- ▶ Sécuriser l'eau potable
- ▶ Produire une énergie renouvelable et locale
- ▶ Améliorer la surveillance du réseau

Un projet pour sécuriser l'eau et valoriser une énergie aujourd'hui inutilisée



Caractéristiques de la micro-centrale

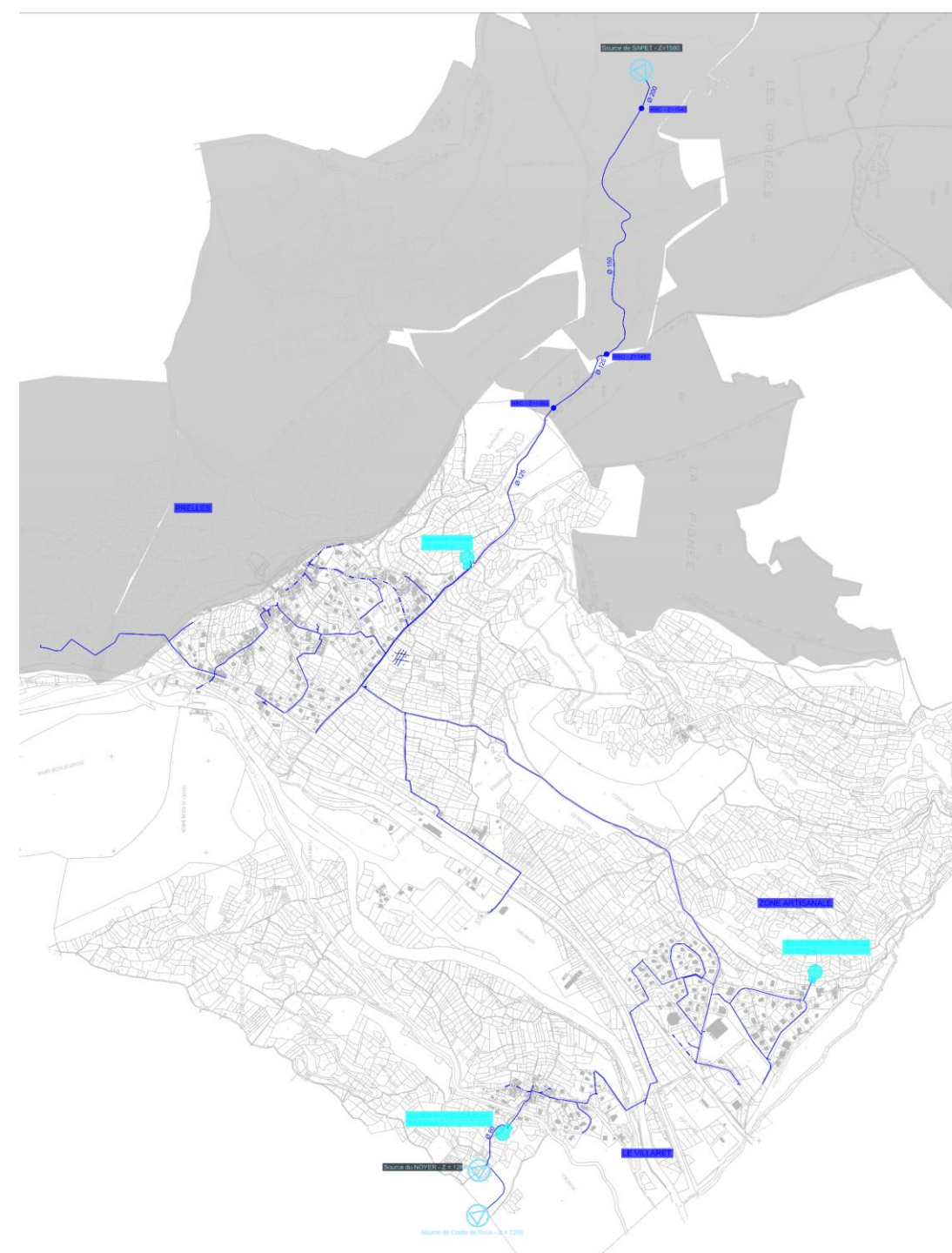
- ▶ Utilise l'eau déjà captée
- ▶ Produira l'équivalent de 14 % de la consommation de la commune
- ▶ Fonctionnera automatiquement
- ▶ Eau turbinée AVANT la distribution
- ▶ **Aucun impact sur la qualité de l'eau potable**
 - ▶ Tout le matériel certifié ACS
 - ▶ Turbine et tuyauterie en INOX
 - ▶ Procédures d'entretien calquées sur la gestion de l'eau potable
- ▶ Exemples proches :
 - ▶ Turbinage eau potable de l'Adoux à Briançon
 - ▶ Turbinage eau potable au Monétier les Bains



Centrale de 116kW AEP à MONETIER-LES-BAINS (05)

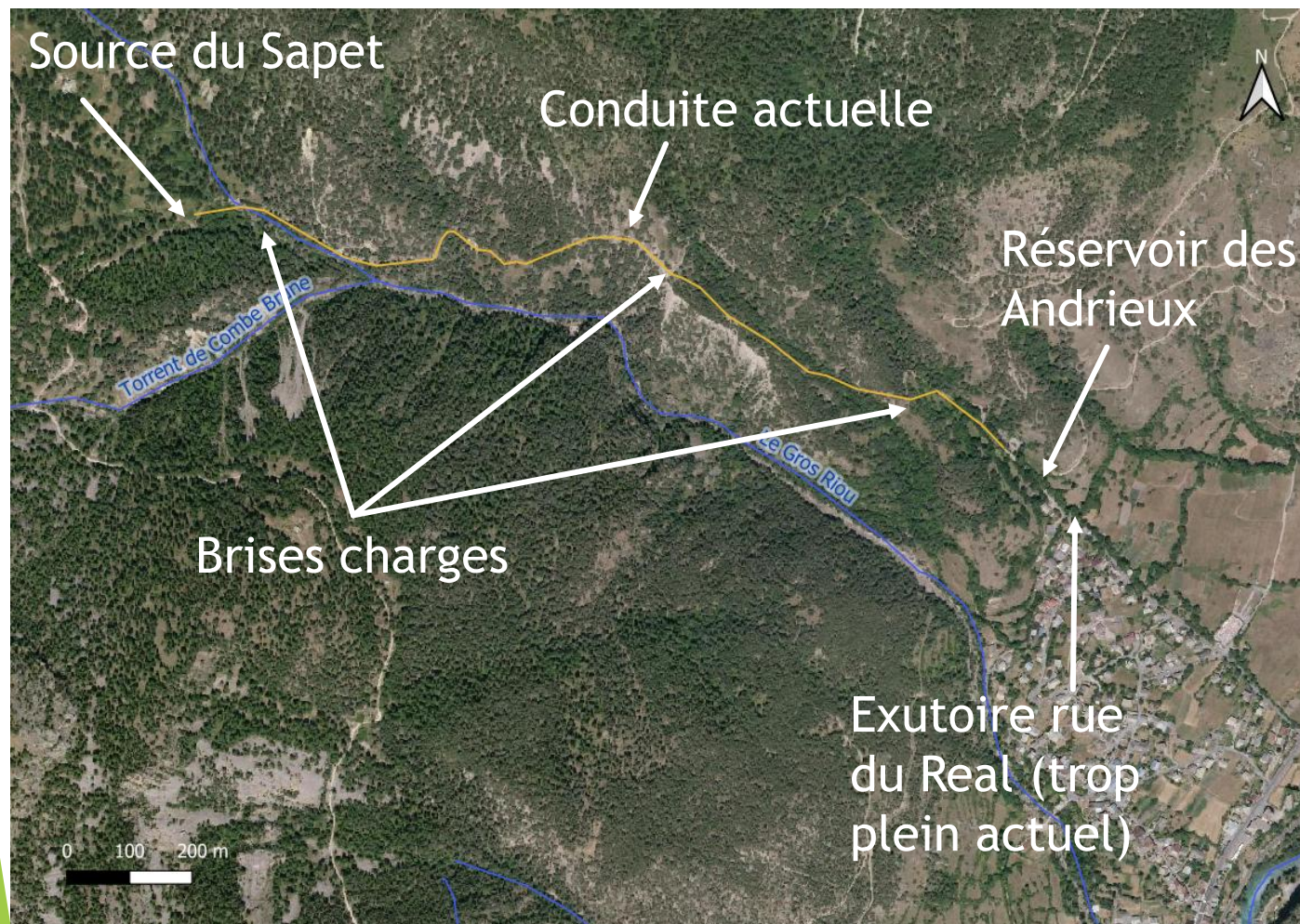
Unité de distribution d'eau potable - situation actuelle

- ▶ Le captage du Sapet alimente le réservoir des Andrieux
- ▶ Le réservoir des Andrieux alimente
 - ▶ Prelles
 - ▶ Iscle de Prelles
 - ▶ Rochette
 - ▶ Pré du Faure
 - ▶ Villaret
- ▶ Alimente environ la moitié de la population communale
- ▶ Débit autorisé 14 L/s moyenne (17 L/s pointe)
- ▶ Les fontaines représentent 50% du volume distribué





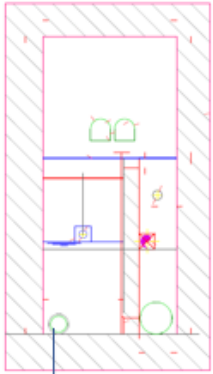
Sapet carte aménagement actuel





Sapet brise charges

Captage

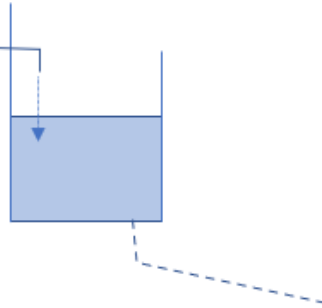


Fonctionnement actuel du réseau AEP sur la section captage Sapet – Brise charge 1



Brise-charge

- Conduite AEP actuelle amont brise charge
- - - Conduite AEP actuelle aval brise charge





Travaux en co-maitrise d'ouvrage : commune + SEVE

Pour l'eau potable :

- ▶ Remplacement de la conduite Sapet - Andrieux (1550 m)
- ▶ Sécurisation de la traversée du torrent du Gros Riou
- ▶ Entretien végétation au droit de la conduite + élagage des pistes
- ▶ Réfection du réservoir des Andrieux

Pour la production d'énergie :

- ▶ Augmentation du diamètre de la conduite 150 > 200 mm
- ▶ Suppression des brises charges
- ▶ Amélioration du fonctionnement du captage
- ▶ Ajout d'une vanne de sécurité
- ▶ Création de la micro-centrale



Les travaux

Impacts concrets pour les habitants

- ▶ Périodes de chloration
- ▶ Coupures ponctuelles
- ▶ Fermeture des fontaines
- ▶ Circulation d'engins
- ▶ Nuisances sonores temporaires

Nos engagements

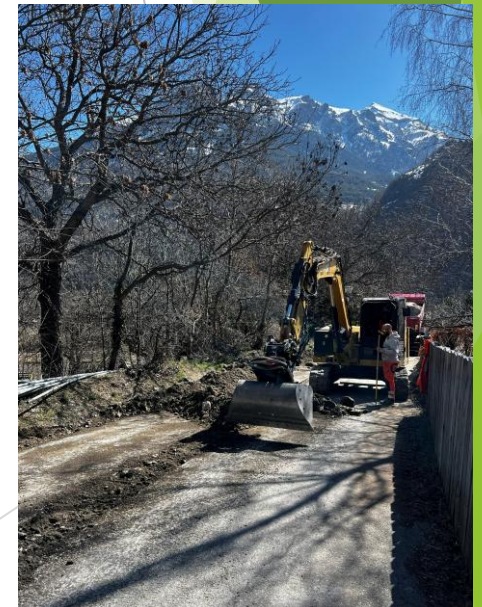
- ▶ Continuité de l'eau potable assurée
- ▶ Suivi sanitaire renforcé
- ▶ Information régulière
- ▶ Durée limitée des nuisances

Des gênes temporaires pour un bénéfice durable



Les travaux

- ▶ Phase 1 - octobre 2025 - mars 2026 (finie)
 - ▶ Repérage de la conduite actuelle
 - ▶ Abattage des arbres
 - ▶ Raccordement électrique de la future micro-centrale
 - ▶ mise en sécurité de l'alimentation en eau au réservoir des Andrieux (mardi 31 mars 2026)
 - ▶ Coupure des fontaines
 - ▶ Traitement préventif de l'eau (Chlore)





Les travaux

- ▶ **Phase 2 (avril - mai 2026)**
 - ▶ Débardage des troncs sur tracé conduite + broyage des branches
 - ▶ Valorisation du bois chaufferie école de St Martin de Queyrières
 - ▶ Construction bâtiment de la microcentrale en amont du réservoir des Andrieux (20 m²)
 - ▶ Préparation de la conduite temporaire

Impacts :

- Circulation engins chantier : rue du Réal et piste de Piolier
- Nuisances sonores secteur réservoir des Andrieux



Les travaux

- ▶ **Phase 3 (28 mai au 15 aout 2026)**
 - ▶ Mise en place d'une conduite temporaire d'alimentation du réservoir des Andrieux
 - ▶ Modification du captage du Sapet
 - ▶ Pose de la nouvelle conduite d'alimentation

Impacts :

- Circulation engins chantier : rue du Réal et piste de Piolier
- Débit d'alimentation du réservoir des Andrieux réduit
- Fermeture des fontaines > privilégier le canal pour l'arrosage
- Chloration de l'eau

- ▶ **A partir du 15 aout 2026 mise en service de la nouvelle conduite d'eau potable**
 - ▶ Réouverture des fontaines
 - ▶ Fin de la chloration



Les travaux

- ▶ **Phase 4 (15 août à novembre 2026)**
 - ▶ Remise en place des terres végétales et ensemencement du tracé conduite
 - ▶ Mise en place de la turbine et équipement électrique à la centrale
- ▶ **Novembre - décembre 2026** mise en service de la production hydroélectrique à la centrale du Sapet

Pendant les travaux où s'informer ?

- ▶ En mairie
- ▶ Via l'application Panneau Pocket
- ▶ Par mail à
 - ▶ antoine.bard@seve05.fr
 - ▶ projet.smdq@orange.fr

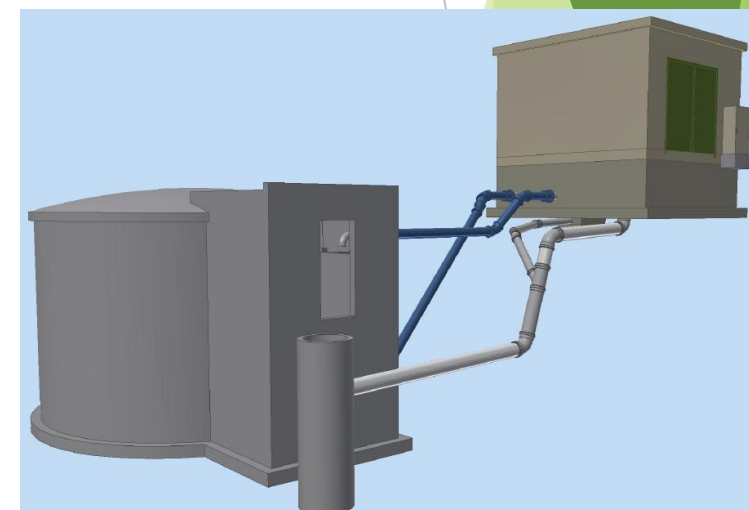
Fonctionnement de la centrale

► Actuellement

- Prélèvement actuel eau potable entre 20 et 24 L/s
- Trop plein du réservoir se jette dans le ravin du Réal

► Avec le turbinage

- Prélèvement jusqu'à 40 L/s
 - 14 L/s vers le réservoir des Andrieux
 - 26 L/s supplémentaire turbinés et rejetés directement dans le ravin du Réal
- Fonctionnement automatique
 - Ouverture d'une vanne pour transit en continu de l'eau potable (14 L/s)
 - En cas d'orage réduction du débit de la centrale de 40 à 14 L/s



Exutoire du ravin du Réal

- ▶ Le ravin du Réal reçoit :
 - ▶ Les écoulements du petit bassin versant du Réal
 - ▶ Le trop plein du réservoir des Andrieux
 - ▶ Les eaux canal de la Cime
 - ▶ Les eaux pluviales de la voirie
- ▶ Sans obstacle la capacité théorique de transit est de plusieurs centaines de litres/s
- ▶ les tuyaux d'arrosage peuvent bloquer l'écoulement
- ▶ Rappel important :
 - ▶ Les ouvrages sont publics
 - ▶ Ils ne doivent pas être obstrués
 - ▶ Cela peut provoquer des débordements





Merci

Pour toutes questions :

* Commune : projet.smdq@orange.fr

* SEVE : antoine.bard@seve05.fr